

Fiche récapitulative

DRM216 | Gestion d'actifs immobiliers



30

Total d'heures d'enseignement



3

Crédits ECTS



Date non définie

Début des cours prévu

Programme

Qu'est ce que l'immobilier ?

Les différentes classes d'actifs

La financiarisation de l'immobilier illustrée au travers de l'histoire des bureaux (et ce la crise des années 90)

La mutation du commerce, quelle place pour le commerce digital

Le résidentiel, une classe délaissée par les investisseurs

Quelle stratégie : détenir ou louer ?

Le financement et l'investissement

Les types d'emprunt, les covenants

L'investissement long terme: création de capital ou génération de revenus?

L'effet de levier

La gestion d'actifs pour compte de tiers

Les investissements long terme

Exemple de fonds long terme (SCPI, OPCI, REITs)

La structuration des investissements long terme

Quelle stratégie de création de valeur

Les investissements court terme et alternatif

Financement de la promotion immobilière

Les indices et produits dérivés

Les plateformes de crowdfunding

Les stratégies d'investissement

La théorie du portefeuille

Pourquoi les grands institutionnels investissent dans l'immobilier

L'impact de l'ajout d'immobilier dans un portefeuille action/obligation

L'immobilier, l'inflation et les obligations

Le marché secondaire de la dette

Investir dans la dette immobilière c'est investir dans l'immobilier

Les véhicules du marché secondaire de la dette

La titrisation

La crise des subprimes

Valorisation

Introduction aux méthodes de valorisation

Usage des méthodes de valorisation

Analyse financière

Étude des indicateurs de valeur d'actif (GAV, NAV)

La valeur d'une société est-elle la valeur de l'immobilier qu'elle détient?

Étude des indicateurs de performance (FFO, NOPAT)

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Étudier et comprendre les mécanismes de la gestion d'actifs immobiliers (asset management immobilier), en particulier en

Compétences :

Assurer la gestion-valorisation de portefeuilles d'actifs immobiliers

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

Planning

Légende:

-  Cours en présentiel
-  Cours 100% à distance
-  Mixte: cours en présentiel et à distance

Modalités	Lieux	Disponibilités	Prochaines sessions *	Tarif indicatif
	En ligne	Semestre 1	Prévue en 2025-2026	De 0 à 600 €
	En ligne	Semestre 1	Prévue en 2026-2027	De 0 à 600 €

*Selon les UEs, il est possible de s'inscrire après le début des cours. Votre demande sera étudiée pour finaliser votre inscription.

Modalités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités de validation :

Épreuve écrite de mise en situation professionnelle de 2 à 3 heures.

La validation de l'UE nécessite en principe une note de 10/20.

Toutefois, dans le cadre de la préparation du master Immobilier de l'ICH, une note inférieure à 10/20 mais d'au moins 8/20 peut être validée par compensation entre les notes des UE propres au parcours Expertise conseil en patrimoine immobilier (DRM213, DRM214, DRM215, DRM216, DRM217). Pour appliquer la compensation, les UE de 3 crédits sont affectées d'un coefficient 1, les UE de 6 crédits d'un coefficient 2.

Tarif

Mon employeur finance	600 €
Pôle Emploi finance	300 €
Je finance avec le co-financement Région	Salarié : 78 €
Je finance avec le co-financement Région	Demandeur d'emploi : 62,40 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page [Financer mon projet formation](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Passerelles : lien entre certifications

- MR13203A - Master Immobilier : Expertise conseil en patrimoine immobilier

Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite